

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MÉLANIE CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, François Alexandre Guay, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 148 du *Code municipal du Québec*, le conseil de la Municipalité de Sainte-Mélanie a adopté, lors de sa séance tenue le 4 décembre 2024, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025.

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

Journée	Date	Heure
Mercredi	15 janvier	19 h 30
Mercredi	5 février	19 h 30
Mercredi	5 mars	19 h 30
Mercredi	2 avril	19 h 30
Mercredi	7 mai	19 h 30
Mercredi	4 juin	19 h 30
Mercredi	2 juillet	19 h 30
Mercredi	20 août	19 h 30
Mercredi	3 septembre	19 h 30
Mercredi	1 octobre	19 h 30
Mercredi	19 novembre	19 h 30
Mercredi	3 décembre	19 h 30

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Avis donné à Sainte-Mélanie, ce 6^e jour de décembre 2024.



François Alexandre Guay, LL.M. Fisc.
Directeur général
et greffier-trésorier

Certificat de publication au verso

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné François Alexandre Guay, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Mélanie, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public sur le site Internet de la Municipalité www.sainte-melanie.ca et l'avoir affiché à la Municipalité à l'endroit prévu à cette fin, le 6 décembre 2024, entre 9 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6^e jour de décembre 2024.

A handwritten signature in blue ink, reading "François A. Guay". The signature is fluid and cursive, with the first name "François" and the last name "Guay" clearly legible.

François Alexandre Guay, LL.M. Fisc.
Directeur général
et greffier-trésorier